

Le Cufficien

Bulletin d'informations de la commune de CUFFIES

n° 145 – juin 2021

Spécial budget et référents de quartier

L'édito du maire

Chers Cufficiens et Cufficiennes,

Voici le Bulletin consacré au budget. Le budget devait légalement être voté avant le 15 avril 2021 ; il l'a été le 22 mar. Nos grands projets s'étaleront nécessairement sur plusieurs exercices budgétaires. L'équipe municipale œuvre dans plusieurs domaines que nous vous détaillons ici. Les finances municipales sont saines, grâce aux économies réalisées et investies. Nous avons demandé et souvent obtenu des subventions. Nous avons tout fait pour ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition. Nous vous présenterons les autres projets au fil du temps, en concertation et avec mûre réflexion sur la faisabilité technique et financière.



Nous vous rappelons que vous pouvez lire tous les détails des travaux, des décisions prises, des diverses subventions dans les délibérations du Conseil Municipal, dont les comptes rendus sont publiés depuis 2015 sur le site internet et affichés sur les panneaux d'informations de la commune.

N'oubliez pas de répondre au sondage sur la réfection de la place de la Mairie, que nous glissons en milieu de brochure. Votre avis nous importe.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Avec tout mon dévouement et toute mon amitié,

Jean-Pierre CORNEILLE, Maire de Cuffies.

Horaires du secrétariat :

la MAIRIE de CUFFIES est ouverte du lundi au vendredi,
8h30-12h et 13h-17h (sauf vendredi 16h30)



Tél : 03 23 59 89 50

Mail : mairie@cuffies.fr

Site communal : www.cuffies.fr

**VOUS VOULEZ ÊTRE INFORMÉ AU PLUS VITE ?
VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE ?**

Téléchargez **l'application CITYALL** (Cuffies) sur votre portable.
Recevez alertes, actualités, informations
par notification directe sur votre téléphone !



Le BUDGET 2021 de CUFFIES

-voté les 22 mars et 14 avril 2021 par le Conseil Municipal de Cuffies-

LE MAIRE, ordonnateur des dépenses et recettes de la commune, **prépare et propose** le Budget. Il **peut** solliciter l'aide et le conseil des commissions municipales sur certains sujets.

LE CONSEIL MUNICIPAL débat et vote le Budget.

LE BUDGET est « l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses des organismes publics » (décret 2012). C'est donc un document de **projets**, et non de réalisations.

C'est un acte de **prévision** économique et gestionnaire et d'**autorisation** juridique et de contrôle.

Il est en deux parties :

- le **fonctionnement** ; c'est la gestion courante.
- l'**investissement** ; c'est le programme d'investissement.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Il a présenté les résultats suivants (avec les résultats reportés, mais sans les centimes, pour simplifier) :

Les **recettes de fonctionnement** ont été de **1 536 547 €**, avec des recettes en moins comme les locations de salles ou la cantine, à cause de la crise sanitaire et des confinements.

Les **dépenses de fonctionnement** ont tout de même été de **1 131 971 €**, car les dépenses de personnel restent !

Pour l'**investissement**, les **recettes** ont été de 235 470 € et les **dépenses** de 308 387 €.

Le **résultat total de 2020** présente donc **un bénéfice de 331 658 €** reporté au budget 2021.

BILAN DES EMPRUNTS DE CUFFIES

Objet	Début	Fin	Durée de l'emprunt	Capital emprunté	Montant de l'échéance annuelle
Réfection salle des fêtes de Vauxrot	2011	2023	12 ans	180 000 €	19 056 €
Travaux de voirie aux Aridons	2011	2025	14 ans	300 000 €	25 330 €
Travaux du plateau d'évolution derrière le gymnase	2014	2025	11 ans	175 000 €	17 863 €

LES TAUX D'IMPOSITION 2021

votés le 14 avril 2021 à l'unanimité du Conseil Municipal

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI :	TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI :
42,72 %	21,22 %
Ce taux ne correspond pas à une augmentation spectaculaire ! Il doit désormais regrouper le taux départemental de 31,72% et le taux communal de 11 %. TAUX COMMUNAL inchangé : 11 % ✓ respect de nos principes depuis plusieurs mandats ✓ respect de notre promesse électorale ✓ décision de construire le budget à partir de ce taux	Taux inchangé.

LE BUDGET PRIMITIF 2021

Il est prévu en équilibre à **2 253 641 €**, c'est-à-dire :

- à 1 546 468 € pour les dépenses de fonctionnement comme pour les recettes de fonctionnement,
- et à 707 173 € pour les dépenses d'investissement comme pour les recettes d'investissement.

Le montant des **subventions de fonctionnement aux associations** votées par le Conseil Municipal est en hausse par rapport aux années précédentes : **55 710 €**.

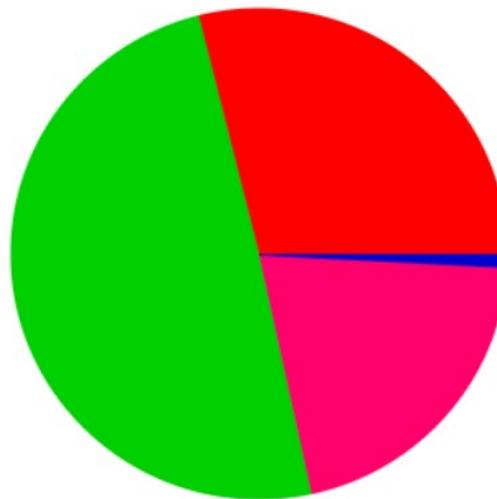
Nous savons les difficultés des associations en cette période de pandémie et espérons pouvoir les soutenir dans leurs projets futurs et dans leur recrutement.

Vous pourrez voir les détails des diverses subventions dans les délibérations du Conseil Municipal, sur le site de la commune.

GRAPHIQUES de l'année 2021

28.91 % ■ Charges générales (Fluides)
49.50 % ■ Personnel et charges
20.77 % ■ Charges gestion indemnités
0.82 % ■ Emprunts

Dépenses - Fonctionnement



11.04 % ■ Report Année N-1

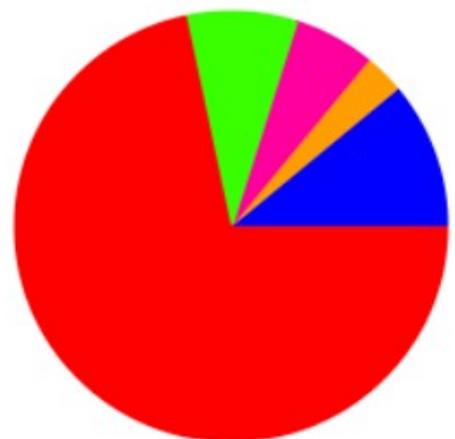
3.03 % ■ Dépenses imprévues

6.06 % ■ Amortissements

8.18 % ■ Remboursement de la dette

71.69 % ■ Immobilisations - Travaux prévus en 2021

Dépenses - Investissement



PREVISIONS DE TRAVAUX 2021

avec les montants connus actuellement et ajustables .

<i>Domaines et objets des travaux</i>	<i>Montant prévisionnel</i>	<i>Subventions prévisionnelles</i>
ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX		
Remplacer la chaudière de la mairie <i>(dépense déjà inscrite au budget 2020)</i>	10 776 €	x
Réfection de la toiture du BAS = Bureau d'aide sociale, rue du Lavoir	48 031 €	23 091 €
Aménager un logement au dessus de la mairie	235 000 €	92 733 € dont API* 15 000 € + DETR* 77 733 €
Remettre aux normes le réseau électrique de l'école	9 700 €	x
Agrandir le columbarium de 2 x 6 cases	6 000 €	x
Installer des plaques dans le cimetière pour un meilleur repérage des allées et des tombes	<i>Devis en attente</i>	
Remplacer l'éclairage en LED du stade	<i>Devis en cours</i>	
SECURITE		
Achat de 6 défibrillateurs <i>(obligation, loi 2018)</i>	9 700 €	3 213 €
Borne à incendie à côté de la mairie	4 500 €	
VOIRIE		
Réfection de la route de Chavigny = prolongement du travail du département sur 3 ans	50 856 € <i>par l'ADICA</i>	16 952 € APV*
Installer un abribus dans la Grand'rue	5 500 €	
CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYES COMMUNAUX		
Remplacement du camion-benne	51 087 €	<i>Reprise de l'ancien</i> 15 321 €
Alarmes et caméras (mairie et ateliers)	3 444 €	DSIL * 1 435 €

API = Aisne Partenariat Investissement

APV : Aisne Partenariat Voirie

DSIL = Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

PROJETS A PLUS LONG TERME

AMENAGER LA PLACE DE LA MAIRIE	<i>sondage en 2021</i>	APV ?
ENTRETIEN DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES En coordination : 50% par la commune, avec un emprunt, remboursable à partir de 2025, et 50% par Grand Soissons Agglomération,	TOTAL = 500 000 € Commune : 250 000 € <i>par recours à emprunt :</i>	Agglo: 250 000 €



RÉFÉRENTS DE QUARTIER

CUFFIES-CENTRE

Rues : Mairie, Marais, Eglise, Dabremont, Chasseurs, Malpeignes, Lavoir, Violettes, route de Chavigny, chemin de Leury



Corinne DEMORY
06 28 77 66 47



Bassirou DIAW
07 52 41 69 70

VAUXROT

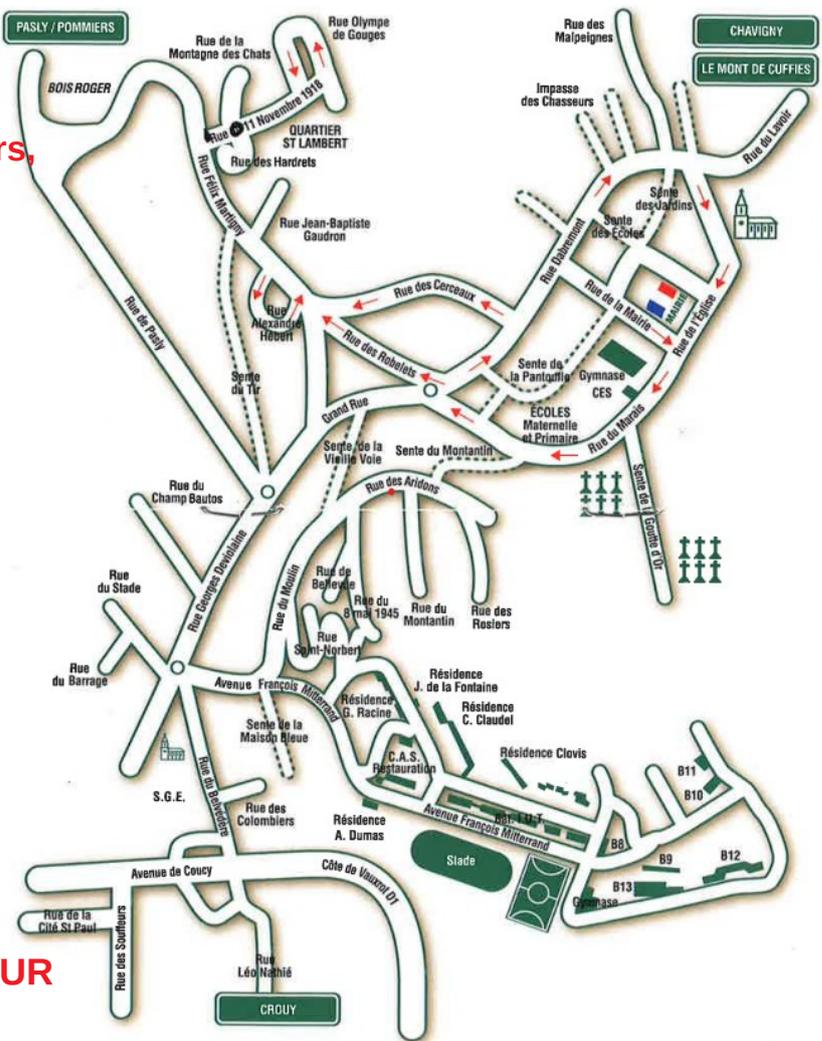
Rues de Pasy, Deviolaine, Verriers, Belvédère, Colombiers, Stade, Barrage, Champ Bautos



René GARNIER
06 82 87 90 00



Alexandra TOURNEUR
06 01 43 25 55



SOUS LES CERCEAUX

Grand'rue, rues des Cerceaux, Robelet



Christophe LEVAUX
06 71 31 96 51

LES ARIDONS

CITE ST-PAUL & ROUTE de COUCY



Laetitia GONDEL
06 13 97 97 53

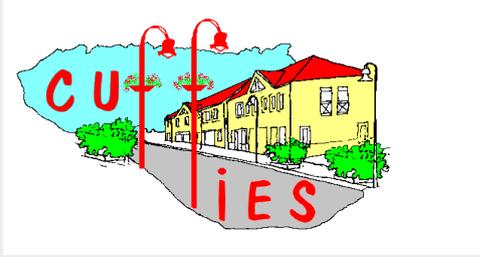


Philippe MOINAT
07 83 84 86 97



Yves MOLIN
06 63 32 18 92

Rues : du Moulin, vieille voie, Maison bleue, Mitterrand, St-Norbert, Montantin, Rosiers, Aridons, 8 mai et Bellevue.



Mairie de CUFFIES – avril 2021

Charte du référent de quartier

1°) Le référent de quartier est **un élément de lien social** au sein de la collectivité, trait d'union entre les administrés et la municipalité.

2°) Le référent a en charge **un quartier**, mais il peut aussi être sensibilisé aux problèmes de sa **commune en général**.

3°) Le rôle essentiel du référent est de collecter **l'information relative à son quartier** auprès des administrés du quartier et de la diffuser auprès de la mairie.

4°) Ses **champs d'intervention** sont :

- dégradations ou sécurité du domaine public,
- propreté et embellissement des lieux et espaces verts de la commune,
- voirie, éclairage public et réseaux.

5°) Le référent est à la fois dans l'information et la transmission des problèmes et anomalies, mais aussi dans la **proposition aux élus**. A cet effet, des réunions entre référents et élus du Conseil Municipal maintiendront ce lien.

6°) Le référent est toujours informé des **suites données** à chaque dossier.

7°) Le référent s'engage à la stricte **confidentialité** des informations recueillies.

8°) Le référent a aussi vocation à prendre contact avec **les nouveaux arrivants** et à les inciter à venir se présenter à la Mairie pour la remise de documents d'informations sous forme d'un livret d'accueil .

9°) La liste des référents de quartier est **publiée** sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

10°) Les référents ne sont **ni des substituts des forces de l'ordre, ni des médiateurs** en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

NOUVEAU : Liste des REFERENTS de QUARTIER

Comme promis pendant la campagne de 2020, annoncé ces mois derniers, et après plusieurs réunions de travail, la Commission Information et Communication a fixé l'organisation des quartiers et des référents. Elle a retenu les candidatures de **deux référents par quartier pour 6 quartiers**. La liste des référents est glissée dans ce bulletin pour être mieux conservée par chacun.

Vous pouvez donc vous adresser soit directement aux élus, soit à vos référents de quartier.

NB : Pour le quartier des Hardrets (rues A. Hébert, F. Martigny, J.B. Gaudron, des Hardrets, du 11 novembre 1918, de la Montagne aux chats et Olympe de Gouges), aucun candidat ne s'est présenté. Adressez-vous à vos élus.

Informations diverses

ECOLE PRIMAIRE « Le Petit Prince »

M. Marc DELATTE, Cufficien et député LREM de la 4^e circonscription de l'Aisne à l'Assemblée Nationale, sollicité pour une entrevue par les représentants des parents de l'école de Cuffies choqués par l'annonce de la suppression d'une classe de l'école primaire de Cuffies, a initié une réunion des parents avec la Direction Académique des services de l'Education Nationale et la Mairie de Cuffies, à laquelle il a assisté pendant 2 h.

En mairie, nous renouvelons fermement notre **opposition à la fermeture par les services de l'EN de la 7^e classe** qui avait pourtant été rouverte en 2019, après une première fermeture en 2017 ! Un poste d'instituteur est mis en jeu à chaque mouvement de yoyo, ce qui est incohérent pédagogiquement comme d'un point de vue sanitaire. La décision finale sera prise par l'EN en juin.

~~~~~  
**ENGAGEMENT SOLIDAIRE «Les Bouchons d'Amour»** . Avec la Mairie de Cuffies, soutenez l'association du Soissonnais en apportant vos bouchons en plastique dans le **collecteur de la mairie** situé à l'entrée du secrétariat, aux heures d'ouverture.

~~~~~  
RESPECT des LIMITES de VITESSE- Une zone 30 n'est pas une fantaisie, mais une nécessité pour assurer **paix et sécurité** à tous, surtout dans des rues étroites, sinueuses, sans visibilité ou à proximité du collège et de l'école !

~~~~~  
**RADARS PEDAGOGIQUES- BILAN** : L'étude des enregistrements du radar pédagogique fixe, situé rue du Marais, avant le collège, nous apprend que la vitesse maximale de 30 km/h y est globalement respectée, à presque **95 %** ! C'est une satisfaction, surtout quand on sait que **plus de 800 voitures par jour en moyenne** empruntent cet axe. L'ensemble des mesures prises a donc probablement porté ses fruits.

Un autre radar, mobile, prêté par le GISR, a été installé provisoirement **du 19 avril au 4 juin 2021** dans diverses rues de Cuffies où la vitesse posait problème. Les résultats seront analysés prochainement et communiqués aux commissions.

~~~~~  
RECRUTEMENT DE 2 AGENTS MUNICIPAUX - M. Vincent BAETENS, agent technique, et Mme Laetitia JAN, contrat PEC d'un an, agent de secrétariat à temps partiel, ont été recrutés pour assurer le travail complémentaire de l'équipe.

~~~~~  
**COVID** Rappel : **le port du masque est encore obligatoire** dans toutes les communes de l'Aisne jusqu'au 30 juin 2021 au moins, selon le dernier arrêté préfectoral.

~~~~~  
BOÎTE A LIVRES : La boîte, place de la Mairie est -pour le plaisir de tous- souvent fréquentée, les livres souvent empruntés. N'oubliez pas de les remettre pour les partager ! Nous faisons ici surtout un **appel aux dons de livres pour enfants** !

CAP JEUNES : Deux jeunes de familles cuffiennes sont inscrits pour travailler cet été 2021 à Cuffies dans le cadre de l'opération financée par le département de l'Aisne et les mairies.

RATS : Malgré la campagne de dératisation 2021, et face à la prolifération des rongeurs (rats signalés fréquemment), il convient de tenir en bon état tous les endroits où de la nourriture est déposée (poulaillers, basse-cour). Limitez ces dépôts de nourriture au strict minimum. N'en laissez pas traîner et nettoyez bien les endroits servant de gîte. Vérifiez que cette nourriture reste inaccessible à d'autres animaux.

TRAVAUX RN2 et CAMIONS

Les actuels travaux sur la RN2 au niveau de la traversée de l'Aisne et la déviation organisée occasionnent des **bouchons**, mais aussi des **dégradations** coûteuses sur la voirie ou le patrimoine communal, et des **risques d'accident**. Les poids lourds provenant d'un trafic intense et international doivent respecter les panneaux de contournement et les interdictions de traversée de nos communes.

Les maires du Soissonnais ont été reçus le 3 juin après-midi par le sous-préfet afin de renforcer la protection par une **meilleure signalisation**, un plus grand **contrôle policier** et des **sanctions** aux contrevenants. Nous espérons une amélioration dans les jours et semaines prochains. Mais **soyez et restez très prudents**. Les travaux doivent durer 3 mois jusqu'en août 2021.

Prochaines dates à retenir		
20 et 27 juin	Elections départementales et régionales	En mairie
25 juin 2021	Date limite pour les inscriptions au Concours des Maisons fleuries	En mairie
27 juin 2021	Marché campagnard d'été, organisé par Mme Séverine GUETTÉ, entreprise cuffienne « Sève my Time », et la Mairie de Cuffies.	Place de la Mairie 10h-14h
Début juillet	Passage du Jury du Concours des Maisons fleuries	Selon habitants inscrits
14 juillet	Fête Nationale	
1 ^{er} dimanche de septembre	Traditionnelle brocante du Comité des fêtes	Place de la Mairie

BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom :Prénom :

Adresse :

Téléphone :Mail :

Participera au Concours communal des Maisons Fleuries 2021

Inscription jusqu'au 25 juin 2021 et le jury passera le 05 juillet 2021

Fait à Cuffies, le -----

(Signature)

Sève My Time
 Votre conciergerie organise
 avec la participation d'Arnaud MIKUZIAK
 organisateur de la fête médiévale de Fontenoy

*3ème marché campagnard
 au fil des saisons*

**LE DIMANCHE
 27 JUIN 2021**

**de 10H00 à 14H00
 place de la Mairie**

